

APCLD
ASSOCIATION AU SERVICE DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPÉES
DE LA POSTE ET D'ORANGE

Association loi du 1^{er} juillet 1901

45-47, avenue Laplace
94117 ARCUEIL CEDEX

SIREN : 318 122 777
APE : 9499Z

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

**APCLD
ASSOCIATION AU SERVICE DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPÉES
DE LA POSTE ET D'ORANGE**

Association loi du 1^{er} juillet 1901

**45-47, avenue Laplace
94117 ARCUEIL CEDEX**

**SIREN : 318 122 777
APE : 9499Z**

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux membres de l'Association,

Jégard Créatis

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements règlementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 18 mai 2026

Les Commissaires aux Comptes
CABINET JEGARD PARIS
Représentés par,

Patrick LAGUEYRIE
Associé

Jégard Créatis

Aymen BRAHIM
Associé